BUREAU DE L'EXECUTIF,

Nov 1[illegible], 184[illegible].

AVIS est par le présent donné que Manuel J. [illegible] shérif de la paroisse [illegible] cancellement [illegible]

1o Un bond [illegible]

2o Un bond de vi[illegible] 1er Janvier 1837, [illegible] de la paroisse pou[illegible] [illegible]ne Fortier [illegible]

3o Un bond de [illegible] mille [illegible] piastres et soixante-quatorze cents, souscrit par lui le 16 d'avril 1838, comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1837, ensemble avec Théophile et Faustin Fortier, comme cautions.

4o Un bon de six mille piastres, souscrit par lui le 3 avril 1839, comme shérif de la dite paroisse, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

5o Un bond de quarante mille piastres souscrit par lui le 3 avril 1839, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1838, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

6o Un bond de quarante-cinq mille six cent et quatre-vingt-seize piastres, souscrit par lui le 4 novembre 1840, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1839, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier, comme cautions.

7o Un bond de quarante six mille trois cent vingt deux piastres et trente huit cents, souscrit par lui le 18 décembre 1841, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1840, ensemble avec Eugène et Faustin Fortier comme cautions.

8o Un bon de quarante quatre mille cent quatre vingt huit piastres et quatre vingt dix huit cents, souscrit par lui le 23 mars 1843, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1841, ensemble avec Eugène et Faustin Fortier comme cautions.

9o Un bon de vingt mille piastres, souscrit par lui le 13 avril 1843, comme shérif et collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1842, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier comme cautions.

10. Un bon de vingt deux mille trois cents piastres, souscrit par lui le 2 juillet 1844 comme collecteur des taxes d'Etat pour l'année 1843, ensemble avec Faustin et Théophile Fortier comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes y intéressées d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt dix jours à partir de la dernière publication du présent avis les motifs pour lesquels lesdits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce dix septième jour de novembre de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante cinq et la soixante dixième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.]

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS, secrétaire d'Etat.

13 déc—30

BUREAU DE L'EXECUTIF,

15 Novembre, 1845.

AVIS est par le présent donné que H. W. Fowler, ex-shérif de la paroisse Est Baton Rouge, s'est adressé à moi pour le cancellement des bons suivans, savoir:

1o Un bon de ——— souscrit par lui le ——— jour de ——— 1841, comme collecteur des taxes d'Etat dans la susdite paroisse, pour l'année 1840, ensemble avec Frederick D. Conrad, Philip Hickey et John Buhler, comme cautions.

2o Un bon de six mille piastres, souscrit par lui le 13 mars 1841, comme shérif de la paroisse d'Est Baton Rouge, ensemble avec Philip Hickey et Joseph W. Fowler, comme cautions.

3o Un bon de onze mille cinq cent vingt cinq piastres, souscrit par lui le 25 novembre 1843, comme collecteur des taxes d'Etat de la paroisse Est Baton Rouge, pour l'année 1842 ensemble avec Philip Hickey et John Buhler, comme cautions.

4o Un bon de six mille piastres, souscrit par lui le 25 novembre 1843, comme shérif de ladite paroisse d'Est Baton Rouge, ensemble avec Philip Hickey et John Buhler comme ses cautions.

Ceci est pour donner avis à toutes personnes y intéressées d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat à la Nouvelle Orléans, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis les motifs pour lesquels lesdits bons ne seraient pas cancellés et homologués.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, ce treizième jour de novembre de l'année mil huit cent quarante cinq et la soixante dixième année de l'indépendance des Etats Unis.

[L. S.]

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat

13 dec

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St.-Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, œillets flamands, camelias, Azalias, Rhododendrums, Jasmins, Gloxinias, Dahlias, Cactus, alstroemerias, et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il a environ une centaine de superbes roses.

☞ Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière, et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.

28 nov—4m JOHN M. BACH.

AVIS AUX EMIGRANS EUROPEENS ET AUTRES. TERRES A VENDRE.

Ces terres, situées dans le comté de Marion, Etat du Tennessee, et près de la rivière de ce nom, d'une qualité excellente, propres à la culture de toutes les céréales, sont offertes à des prix et conditions avantageuses. S'adresser pour plus amples renseignemens au soussigné.

GIFFARD,

Place St. Antoine, à la serre nouvellement établie dans le local de la glacière appartenant à M. Courvoisier, ou [illegible]

31 oct—2 m

AVIS.

AYANT terminé la vente de mon magasin de quincaillerie je prie les personnes qui me doivent de vouloir bien régler leurs comptes dus, dans le plus bref délai.

J'ai transporté mon bureau au No 11, Front Levée, entre Bienville et Douane, où l'on peut me voir pour affaires depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Je profite en même temps de cette occasion pour présenter à ma clientèle mes remercimens de ses [illegible] passé, espérant qu'il me sera continué jusqu'à ce [illegible]

VICTOR WILTZ.

Nouvelle Orléans, 1er décembre 1845.

1 dec—2m. 2 ps

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Créole, venant de Bordeaux:

120 barriques vin rouge St Julien

8 barriques vin rouge Léoville.

8 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.

20 barils vin blanc, Haut Sauterne.

11 dec—1m G. M. LUCAS, 30 rue Bienville

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:

300 barils vin blanc Barsac et Sauterne; 35 do vin rouge Haut Brion; 150 caisses liqueurs assorties fines; 40 do superfine; 40 caisses vin Gruau-Larose véritable; 300 caisses vin rouge différentes marques; 20 caisses eau de l'eau de Cologne; 40 caisses curaçao de Hollande; 200 caisses variantes; 100 caisses eau de fleur d'oranger; 40 caisses marasquino 50 paniers Champagne; 200,000 bouchons.

REYNAUD, CUCULLU & Co.

15 dec 34, Tchoupitoulas.

ARTICLES DIVERS—500 caisses sardines à l'huile, 100 dito petits pois verts, 10 caisses pâtés truffés au [illegible] à vendre par

REYNAUD, CUCULLU & Co,

15 dec 34, Tchoupitoulas.

RECEMMENT REÇU—six caisses cartonnages, comprenant une variété d'articles pour étrennes, à vendre par REYNAUD, CUCCULU & Co.

15 dec 34, Tchoupitoulas.

PAPIER à lettres—Papier vélin, très fin pour la poste d'Europe, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.

34, Tchoupitoulas

CAFE—200 sacs café Java viens du gouvernement, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

TABAC—50 balles tabac du Kentucky, de 10 liv. chaque, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

CLOUS de Giroffe et Indigo, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée.

SUCRE Havane—650 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

CIGARES Havane—300 milliers, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

TABAC—100 balles Vuelta de Abajo, pour cape et tripes, et 200 balles tabac Cuba, pour cape et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

CAFE—73 sacs de la nouvelle recolte, en débarquement du brick F. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

SUCRE—300 caisses, en débarquement du brick F. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

15 dec 26 Vieille Levée

GARANCE—20 barriques garance de Hollande, qualité extra-superfine, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 31, Gravier,

5 dec

MAQUEREAUX et savon—300 barils et barillets maquereaux Nos. 1, 2 et 3, et 1500 caisses savon de Boston, New York et Philadelphie, à vendre en magasin par HARVEY & COOLIDGE,

5 dec 31, Gravier

RAISINS—En caisses entières, demi et quarts, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,

8 dec 31, Gravier

CAFE, Beurre et Fromage—Vieux café d'Afrique, vieux café de Java, Manille, Rio et Laguyra; beurre et fromage de Goshen, à vendre par

5 dec HARVEY & COOLIDGE, 31, Gravier.

THE—Pouchong, Impérial et Poudre à canon, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,

8 dec 31, Gravier

LIQUEURS fortes—250 pipes, consistant en: brandy, rum, whiskey d'Irlande et d'Ecosse, genièvre des marques du cygne et de l'ananas, rhum de Ste. Croix, eau de vie, rum de la Nouvelle Angleterre, vins de Madère, de Porto et de Malaga, à vendre en magasin par

8 dec HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier.

CHAUX—500 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,

8 dec 93 Tchoupitoulas

TOILE et Corde d'Emballage—600 rouleaux et pièces, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,

8 dec 93 Tchoupitoulas

GLAISE—100 barils, en magasin et à vendre par

8 dec BUDDECKE, WOODS & Co, 93 Tchoup.

VIN ROUGE EN CAISSES—300 caisses St. Julien, avec capsules et étiquettes, ayant droit au débenture, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,

8 dec 17 et 19 St. Louis

CHAMPAGNE—100 paniers marque Ch[illegible] en débarquement du navire L'Andelle, du Havre, à vendre par

8 dec WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

RIZ—35 tierçons de la Caroline, à vendre par WOOD & SIMMONS,

8 dec 80 Magasins

TABAC—70 balles de Cuba, 40 balles de la Vuelta, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co,

8 dec 20, St. Louis.

CIGARES—Un bel assortiment des meilleures marques et à des prix modérés.

8 dec LAPEYRE, HARISPE & Co. 20 St. Louis.

TRAITES sur la Havane.

8 dec LAPEYRE, HARISPE & Co., 20, St. Louis.

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune et terré à vendre par 13 d B. VALLS, 20, Commune.

A VENDRE—En débarquement du navire Créole, de Bordeaux:

100 paniers Bouteilles vides, par POUGET FILS,

9 dec rue Royale, No. 147, entre St. Louis et Toulouse

CHAMPAGNE—136 paniers Champagne, marque de l'évêque, ayant droit au draw-back, à vendre en magasin par CHS DUFOUR,

1 dec 11, Conti.

FARINE—300 barils en débarquement du Star Spangled Banner et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,

4 dec 79, Tchoupitoulas

SACS en paille—25000 de qualité supérieure de la contenance de 2 1/2 boisseaux, à vendre par

4 dec MERLE, BEYLLE & Co, 79 Tchoupitoulas

EN débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux:

20 barriques vin rouge St-Estephe Médoc,

20 do do Ludon Médoc,

30 do do St-Julien Médoc, 1e demi barriques do.

10 barils vin blanc Haut Sauterne,

à vendre par B. TALAMON,

21 oct 60, St-Louis.

COGNAC—20 demi-pipes dans preuve Champion et J. J. Dupuy; 10 quarts de pipes do. do. do. do.; 5 demi pipes des champagnes, T. Godard & Co. 4[illegible] do. do. do.; 1[illegible] do orleans Cognac pale supérieur, à vendre par

21 nov DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 13 St Louis

SARDINES—25 caisses de 50 boites de chaque, sardines de Nantes; 4 do de 100 demi boîtes do. do. 15 barillets [illegible] à vendre par

DARAN, QUEYROUZE & Co,

21 nov 11 et 13 St. Louis

VINS DE MARSEILLE—30 barriques vin de Marseille, Roquevaire, 100 do do do Bandol, à vendre par

21 nov DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13 St Louis

VIN DE BORDEAUX—440 caisses St. Julien, St. Estèphe, [illegible]

[illegible]

J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée

[illegible] Cheminées [illegible] en [illegible]

Chemises, [illegible], bretelles, foulards;

Parapluies, &c., &c., le tout à 30 p. % meilleur marché que dans aucun autre magasin [illegible]

14 nov A. MARSHAL, 27, Chartres.

No 58, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, qui sont du dernier goût [illegible] la mode la plus récente, et qui ont été choisis par notre Sr. Wm. H. Barbarin, dans son dernier voyage; ils sont offerts aux prix les plus modérés, à savoir:

Drap cachemire bleu, noir et en couleur;

Casimir noir et en couleur;

Drap de pilote, drap de billard;

Paletots et tweeds, tout faits;

Habits et levites;

Gilets de dessous en cachemire, croisés et non croisés;

Idem en velour do do;

Idem en soie do do;

Idem en satin brodé, pour soirées;

Idem en satin noir et casimir brodé.

Echarpes et cravates en soie couleur et satin Joinville;

Gants chevreau, blancs, noirs et couleur;

Gants de militaires en daim, blancs et couleur;

Bretelles et chaussettes, soie et coton;

Chemises en toile fine;

Chapeaux à la Polka et à la Mazurka;

Claques galonnés pour généraux et colonels;

Epaulettes pour généraux, capitaines, lieutenants, sergents et caporaux.

Broderies pour majors-généraux, lieutenants de marine, aspirants, &c.

Gallons en or et en argent; aiguillettes en or;

Panaches pour officiers et dragons;

Sabres de tout genre.

☞ Paletots, habits et levites, vestes et pantalons faits sur ordre, dans le dernier style de Paris.

12 nov L. A. & W. BARBARIN.

AU MAGASIN FASHIONABLE,

RUE DE CHARTRES, 123,

CORDEVIOLLE & LACROIX,

ONT l'honneur d'annoncer au public et à leurs habitués qu'ils viennent de recevoir par les navires Viola et Taglioni, du Havre, un grand assortiment de marchandises pour la saison et dans le genre le plus nouveau, savoir:

POUR HABITS ET REDINGOTES.

Drap noir Sedan, Electra Supra; dito Bronze anglais; dito bronze doré; dito bronze riche; dito bronze olive; dito bronze acajou; dito bronze tabac d'Espagne; dito bronze fumée d'Italy; dito faisan doré—Drap vert russe; dito vert invisible; dito vert de cour; dito vert antique; dito vert dragon; dito vert lord Gray—Drap bleu vif; dito bleu anglais; dito bleu amiral; dito bleu Nemours.

POUR PALETOTS.

Drap castor et pilote, noir, bronze, vert, noir anglais et fumée de Loudres.

POUR PANTALONS.

Satin casimir noir superfin;

" " de fantaisie, nuance de mode,

" " à raies, ombré,

" " à carreaux, ombré.

POUR GILETS.

Velours noir et de toutes nuances; dito façonné, dessins riches; satin noir uni dito dito; dito façonnés noir; Gourgouran noir; dito de fantaisie; drap de soie noir; dito de mode, Grande fantaisie; dito tramé or et argent, pour bals. Cachemire français; dito de l'Inde, dito d'Ecosse.

ECHARPES satin noir, unies.

Do façonnées,

Do couleurs de mode,

Cravates satin noir,

do façonnées,

Do de fantaisie—Gants Jouvin, blancs, dito dito noirs; dito dito couleurs nouvelles.

Parapluies soie cuite, première qualité,

Habits drap noir et fantaisie,

Redingotes do do.

Paletots drap castor et pilote, et drap façonné doublé en satin grec.

Tweeds de drap imperméable, de toutes nuances et du dernier genre.

Pantalons satin, casimir noir léger,

" " " " fort,

" " " " couleur de mode.

Gilets de bal, trame or et argent,

" do en velours,

" cachemire, collet droit,

" " à châle,

" " à oreilles,

" en soie, de toutes les formes et dessins très variés,

Bretelles soie et gomme élastique, 1re qualité,

Chaussons coton anglais, superfins,

Chapeaux de soie de Pinaud,

" genre Foulds,

Gants de soie et fil d'Ecosse.

Gilets de tricot en coton; dito dito en laine; do do de flanelle; caleçons tricot de coton, dito en flanelle de santé.—Gilets tricot de soie; caleçons do do.

Toutes les marchandises ci-dessus énoncées sortent des premières fabriques et ont été choisies par notre sieur Cordeviolle, qui se trouve dans ce moment à Paris, pour surveiller la confection et la fabrication de nos marchandises pour l'été prochain.

Toutes les commandes dans notre partie seront reçues et remplies avec tous les soins et toute la promptitude possibles. 16 nov

AUX ACHETEURS D'HABILLEMENS.

ALFRED MUNROE, No. 34, rue des Magasins, reçoit en ce moment le plus bel assortiment d'HABILLEMENS POUR HOMMES, qu'il ait eu le plaisir d'offrir jusqu'ici. Le genre, la qualité et le travail de ces habillemens valent sous tous les rapports tout ce qu'on peut trouver de mieux dans n'importe quel établissement de la Nouvelle-Orléans. Tous ces articles sont faits et choisis expressément pour le détail, et l'on peut y trouver un choix de tout ce qui convient à la toilette d'un fashionable.

Ce magasin n'a qu'un prix qui ne varie jamais. Voici la liste d'une partie de ce qu'il y trouve:

HABITS ET LEVITES.

Habits de drap noir, français et anglais,

Levites do do,

Levites et habits, drap bleu, olive et bleu,

Paletots drap noir et couleur fantaisie,

Habits de bureau, casimir noir et couleur fantaisie,

Idem en tweed, couleur fantaisie,

Surtouts en drap noir et couleur,

Capotes de couvertes, vertes, bleues, brunes et blanches,

Surtouts en mackinaw bleu, article supérieur pr. pilotes,

Paletots et surtouts en Flessingue,

Manteaux en drap noir et bleu.

PANTALONS.

Pantalons en casimir français et anglais, supérieur,

Pantalons en chaussonnoir, do do,

Pantalons idem, couleur fantaisie, nouveau genre,

Pantalons tweed et satinet, nouveau genre.

GILETS.

Gilets cachemire, Valence et toilinet, nouveaux genres,

Do velours noir et couleur, do

Do satin noir et dessins de fantaisie, do

Do Drap noir et couleur fantaisie,

Do Drap noir et couleur, casimir et satinet.

ARTICLES DE FANTAISIE, CHEMISES &c.

Un grand assortiment de chemises en toile et en coton; caleçons et chemises de dessous en mérinos, laine d'agneau et coton; idem en flanelle de Canton et laine pure; chaussettes et laine d'agneau, mérinos et coton; gants de toutes sortes et de toutes qualités; cravates en satin et soierie de fantaisie; cravates en mouchoirs de soie; ombrelles en soie, idem en guingham; malles &c.

AUSSI—Chapeaux en soie, feutre, casimir, castor et autres. 4 nov ALFRED MUNROE, 34, Magasins

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

LOISON & SILVESTRE reçoivent de Paris et de New-York, par les navires Norman, Rubicon, Monmouth et Louisa, un grand et bel assortiment d'habillemens pour enfants de tout âge, consistant en:

Paletots tweed, beaver, drap et castorine,

Redingotes drap noir et bleu, fins,

Gilets ronds et basquettes,

Vestes algériennes et bretonnes, genre nouveau,

Mazamelles à basques, mode nouvelle,

Pantalons casimir, dessus, à carreaux,

Gilets satin fantaisie,

Chemises, gants, bretelles et chaussettes,

Mouchoirs de soie et cravates,

Manteaux drap doublés tartan.

30 oct LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

HABILLEMENTS — HABILLEMENTS,

A MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS,

POUR DU COMPTANT.

LE soussigné reçoit en ce moment, directement des manufactures de New-York et de Boston, à son EMPORIUM D'HABILLEMENTS DU SUD, No. 123, rue de la Vieille-Levée, un grand assortiment complet de linges de corps, consistant en partie de:

Habits et levites en draps français, superfins et de diverses couleurs; paletots, draps français superfins noirs, bruns et gris; paletots superfins noirs et couleurs fantaisie; paletots et habits Buonnet en couleurs français et anglais; gilets riches en cachemires, laine, velours, et satin noir et fantaisie; pantalons en casimir, satinet et cottonnade française.

Un très vaste assortiment de chemises blanches et linge en général pour habillemens d'hommes, ainsi que des hardes pour domestiques.

Chapeaux, casquettes, parapluies, &c. Le tout à des prix comptant meilleur marché que dans tout autre magasin de cette ville.

3oct. JOHN BELLOW, Jr.

CHAPEAUX ET HABILLEMENTS.

JE reçois en ce moment des manufactures, un grand assortiment de CHAPEAUX à la Polka et à la Mazurka, ainsi qu'un bel assortiment d'HABILLEMENTS faits à la mode, et que je vendrai à très bas prix pour du comptant, au Southern Clothing Emporium, No. 123, rue de la Vieille Levée. JOHN BELLOW Jr. 29 nov

AUX HABITANTS ET MARINS.

ON pourra se procurer au magasin du soussigné, tout espèce d'HABILLEMENTS, fins, ordinaires et communs; des BOTTES, SOULIERS, CHAPEAUX, couvertures et fournitures de lits, à des prix très bas, pour du comptant. Enseigne des rues de la Vieille Levée et Conti.

29 nov JOHN BELLOW Jr.

Pour clore un Intérêt.

VENTE A REDUCTION.

LES soussignés offrent à vendre à très bas prix, à leur Magasin No. 36, rue de Chartres, les articles suivans reçus par l'Andelle et le Rubicon, du Havre:

Paletots dernière mode doublés Tartan, à $16.

Paletots do do ouatés et doublés soie, à $18 et 20.

Habits et Redingotes drap fin, à $13, 15 et 20.

Pantalons Casimir fantaisie, à $4 et 5.

Pantalons Satin noir et Casimir uni et côtelé, à $6 et 8.

Gilets Cachemire, droits, Châles et croisés à $3 et 4.

Drap noir en pièces.

LOISON & SILVESTRE,

10 déc— 36, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES—Le soussigné offre à vendre, à des termes raisonnables, les marchandises ci après désignées, en débarquement du navire Lord Brandon, de Liverpool:

Linon à moustiquaire, blanc, qualités assorties,

Damassés et diaprés blancs, largeurs et qualités assort.

Nappes et serviettes damassées, diaprées et tabies, largeurs et qualités assorties,

Toile d'Irlande 4/4, à bas prix; idem qualité supérieure; idem supérieure pour ménage,

Toile de Hollande blanche, qualités assorties,

Toile pour habitants, &c. &c. SMITH BRYAN,

25 nov 20, rue de la Douane

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

LE soussigné agent de son frère Ch. Ménard, vient de recevoir par le navire Créole, le complément d'un bel assortiment, bien varié de graines de jardinage, de la nouvelle récolte, dont il garantit entièrement la qualité. Il est maintenant en mesure de satisfaire toutes les demandes qui lui seront faites.

Il a aussi reçu par le même navire, un petit assortiment de fleurs, et offre le tout en vente aux meilleures conditions du marché. J. MENARD.

18 dec—6 109 rue St. Philippe

ARBRES FRUITIERS—Le soussigné vient de recevoir par le navire Persian, de Philadelphie, un grand assortiment d'arbres fruitiers, de la meilleure espèce, consistant en pêchers, abricotiers, pruniers, brugnons, poiriers, cognassiers, vignes, genièvriers, fraisiers, et 10,000 pâtes d'asperges montées; le tout à des prix modérés. W. DINN,

12 dec 11 Commune

Le sieur RAMEL, fleuriste-horticulteur à Lyon et à New-York, a l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il vient d'arriver en cette ville avec une riche collection de toutes sortes de végétaux, tels que Camelias, Paulownia impérialis, Azaleas, Cistus, Daphnés, Rhododendrums, Kalmias, Andromédes, Pronia arborea, Metrosideros, Rosiers de toutes sortes, arbres à fruit, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, et vignes de France; graines et oignons à fleurs; etc. etc., au prix les plus modérés, rue Royale, No 135. Il fait les envois à l'intérieur et prend des commissions qu'il remplira à la satisfaction de MM. les amateurs.

12 dec—6

ARTICLES DIVERS—En magasin et en débarquement des navires Dalmatia et Persian:

HUILES—[illegible] gal huile sperme, pour hiver et automne,

[illegible] do do baleine, blanche et raffinée;

[illegible] do do de lin, bouillie et naturelle;

100 barils huile pour tanneurs, 1ère qualité;

CHANDELLES—[illegible] en sperm blanc de baleine, New Bedford et Boston; [illegible]

CLOUS—[illegible]

THE—[illegible] caisses thé impérial et poudre à canon, par 6 livres, [illegible] 13 livres, 20 boîtes Pouchong; 300 barillets blanc de plomb No. 1 extra et pur; [illegible]

LEONARD STURTEVANT & Co,

11 déc 18, Vieille Levée.

VINAIGRE—[illegible] barils vinaigre blanc, à vendre par

DARAN, QUEYROUZE & Co,

21 nov 11 et 13 St. Louis

SACS en paille—15,000 sacs de 2 boisseaux [illegible], à vendre par NORCROSS & SORRICK,

[illegible] Gravier

SUCRE [illegible]

[illegible]

[illegible] 28, Vieille Levée

[illegible] Nouveau [illegible] pour [illegible] Wash[illegible], Ouataches, [illegible] Hagine, [illegible], Pagine, [illegible] Guilding, [illegible]; Vermont, Parisian, [illegible] 7/8, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et autres; idem Hamilton, toile canevas de Hamilton, blanche et écrue; [illegible] Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapré œil de perdrix, idem Huckaback, Economie et Russe, idem coton; toile damassée 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4, toile d'Irlande, linon, bonbazine, percale, plaidie, cravates à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée; soie noire à coudre, idem quinces; choix de plaids à fonds blanchis; mouchoirs Véronès; idem à pointes, idem Montes et Romal chiffon, idem coton bleu, véritable Madras, idem Barcelona, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton, Prussiens, Bob Roy, Waffle, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; parapluies coton, guingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; galons en fil et en coton, lacets, aiguilles, coton, boutons noirs et autres, satin jaune blanc, jaune blanca, idem bleu et écru, velours noir, bombasset noir, rouge, vert et bleu; bombazine noire, lasting noir, étoffes à pagnes de la Caroline, chambray, gambroon, cotonnade des cadets, nouveau style; denims d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés, chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton divers couleurs pour dames; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c.; agrafes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barège vert; coton blanchi de York Mills; bodings, osnaburg, fil, nankin bleu, guingham anglais, guingham d'Ecosse, idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capote; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13/4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; stoffer à gilets, piqué impérial; fil à coudre de Marshall, noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline unie et à dessins, idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconas, bandes et entre-deux; dentelles, habinet noire et blanche; valenciennes, bagne et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconas rabanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, idem mélangé et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé; dimity à meubles, batiste; brin brun à carreaux et blancs de 30 yardes, glaçon 3/4 et 7/8 à tabliers; ecoffles à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DEBARQUEMENT:

Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en:

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7/8 et 3/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveaux, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 6/4 écossais, soierie de Pekin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, pout-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, cachair nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à draps française, mérinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 3/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 22, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse noir uni 4/4 et 5/4, galons fil, de 1 à 12, anneaux à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argentés, boutons soie pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en os à cinq trous; fil français piqueté, peignes à toilette, fil à coudre diverses couleurs, frange soie noire, satin noire blanc, shalls coton 4/4 et 5/4; mousseline de laine, soure, 4/4 et 5/4. 1er oc

L. H. RICHARD, No. 23, rue de la Douane, encoignure de Chartres, a reçu par les navires Norman et Rubicon, du Havre, un assortiment complet de Marchandises françaises qu'il offre à vendre à très bas prix, pour du comptant ou à terme.

Cotonnades françaises très fortes, unies et à carreaux,

Indiennes françaises, grande nouveautés, de Dolfus et Grosdider,

Mousselines laines de tous genres,

Cachemires d'Ecosse, ombrées et velourés,

Mousselines laines, noires,

Soieries noires, taffetas 20, 24, 26 et 30 pouces, moirés, unis et façonnés,

Pekins ondés, rayés et satinés,

Moire blanche, rose et bleue,

Satin blanc, rose et ciel,

Florence en toutes couleurs,

Gros d'Afrique et gros de Naples blanc et couleurs,

Drap noir Sédan, casimir nouveautés,

Serge noire et satin gris pour tailleurs,

Fichus, bas de soie, noirs, blancs, gris et brodés,

Ombrelles pour enfans,

Gants de peaux, Jouvin, mitaines blanches, gants longs en filets, gants de soie, noirs,

Parapluies en soie, 28 à 32 pouces,

Crêpes blancs, paille, noir et couleurs, par 10 mètres,

Tulles pour voilettes, noirs et blancs,

Eau de Cologne Moupelas, 1/2 1/2 et 1 litre,

Parfumeries et savons, première qualités,

Rubans façonnés Nos. 9 et 12,

Châles de soie, unis, satinés et damassés,

Voilettes, dentelles et imitation, blanches et noires,

Batistes en pièces et mouchoirs de batiste unis à ourlets et à rivières, dentelles fil, imitation noires et blanches, fleurs, plumes et autres articles.

1doct L. H. RICHARD.

Marchandises Sèches!

RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE DE CANAL.

TH. PIGNEGUY a l'honneur d'informer ses connaissances et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de marchandises nouvelles, qu'il offre à vendre à des prix beaucoup plus bas que les prix d'importation, entre autres:

Deux caisses étoffes damassées pour rideaux et couvre-pointes à 50 cents l'aune.

Une caisse indiennes meubles, à 15 cents l'aune.

Etoffes mousselines brodées de différents prix.

Shawls cachemires, do soie, do laine.

Un joli choix de cols et fichus brodés nouveau genre. Cachemire ombré pour robes, etc. etc. Il sollicite sur les articles ci-dessus mentionnés, une attention toute particulière, autant pour la bonté des marchandises que pour le bas prix auquel elles seront offertes.

19 dec TH. PIGNEGUY.

LE SOUSSIGNE vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord des États-Unis, les articles suivans, qu'il offre à vendre en détail au plus bas prix ou du prix complete.

Bas et chaussettes de toutes grandeurs, en laine et en coton

Couvertures pour grands et petits lits;

Cotonnade américaine et française;

Indiennes américaines et françaises de toutes les qualités;

Indiennes Merrimack bleue, nouveaux dessins;

Coton blanc et écru croisé, belle qualité;

Cotonnade York Denims, et Ripka cotonnade;

Châles en laine, dito en coton, assortis;

Beaux châles cachemire, dito Jury avec galerie;

Cotonnade, mérinos, de toutes largeurs;

Percale blanche, depuis $1 25 la pièce jusqu'à $4;

Coton blanc et écru d'une seule largeur, pour draps;

Coton blanc et écru des Indes, excessivement fin;

Coton blanc, depuis 6 cents jusqu'à 20 cents;

Toile à draps, depuis 5/4 jusqu'à 12/4;

Toile d'Irlande et bretagne;

Toile de Paris et autres;

Parapluies en soie, dito en coton, de toutes les grandeurs;

Ombrelles pour dames (nouveauté);

Cols brodés, nouveau genre;

Mouchoirs batiste, garnis en valenciennes;

Un grand assortiment de mouchoirs unis, à ourlet et à riv.

Un assortiment en services de table damassés, diaprés et unis; serviettes écrues avec barres en couleur;

Fil patenté de Marshall, du No. 25 à 80;

Fil d'Alexandre et de Taylor, en bobines de 200 et 300 yds;

Chemises mérinos pour hommes et pour dames;

Flanelle française, gaze extra fine;

Flanelle américaine, blanche, rouge, jaune et verte;

Voilettes blanches et noires;

Un bel assortiment de dentelle et entre deux en fil d'Ecosse;

Beaux foulards pour hommes et pour enfans;

Mouchoirs cholet;

Bretelles élastiques pour hommes et pour enfans;

Indiennes à meuble, unies, damassées et rayées;

Bordures en couleur pour rideaux;

Percale brochée très fine; soierie noire unie et façonnée, depuis 1/2 aune de large jusqu'à 1 1/2 aune;

Moiré noir de toutes les largeurs;

Echarpes et mantelets, ouatés et non ouatés;

Serge noire, et florance couleurs assorties;

Frange torse, dito lézarde;

Gants chevreaux de toutes les couleurs;

Gants soie noire pour hommes, dames et fillettes;

Gants en filet et fil d'Ecosse;

Mérinos français et mousseline laine, couleurs unies;

Casquettes en drap et en velours, pour enfans;

Madras français, dessins nouveaux;

Jupes en pièce de Manille;

Mousseline laine noire, en simple et double largeur;

Emaline, alpaca et barrège noir; crêpe noir et blanc;

Voiles crêpe; dito en barrège noirs;

Tapis pour escaliers et pour devant de cheminées;

Epingles, galons, lacet, cordonnet, boutons et agrafes;

Pommade et crème de Perse;

Ouate blanche et grise, et parcale en couleur.

4 oct D. B. MACARTY, 120, Bourbon.

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW-YORK.

No. 27, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 126, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Baps de laine,

Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine,

Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,

Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,

Gros de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,

Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,

Pout de soie riche et soieries pour bonnets,

Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties,

Soie noire et grise croisée, Crêpe noir, blanc et puce,

Mérinos français et Velours en soie,

Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV,

Shawls cachemire noirs, idem laine damassée.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, fil, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.

AUSSI—Cravates et écharpes pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, corsets [illegible] et lacets, soie à coudre, galons et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, palais, Hachin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, première assortis. 29 oct

A VENDRE—En débarquement du navire Créole, de Bordeaux:

[illegible] paniers Bouteilles vides,

[illegible] Sardines à l'huile,

[illegible] do marrons, do,

[illegible] do,

[illegible] Cèpes à l'huile,

[illegible] do. } de la maison Rodel & Fils Frères.

par POUGET FILS, 147, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis.

A VENDRE par le soussigné en débarquement [illegible]

[illegible]

EDOUARD LAROCHE, 20, St. Louis

[illegible] Organdi,

[illegible] Cachemires d'Ecosse,

[illegible] Marceline, [illegible]

[illegible] Fichus en corail, Broches, Epingles, Tours de gants, Broches, &c. Gants de peau, Bas de soie, &c. 20 nov

MADAME FRENIERAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle sera Lundi, 1er décembre, l'ouverture de son Magasin à Paris, [illegible] par les dernières arrivages de France, telles que: Châles, Robes, Manteaux, Mantelets, Chapeaux, Guimpes, &c. Cols brodés, et en général tout ce qui concerne la toilette des Dames.

Madame F. se charge comme par le passé, de la confection de toutes les articles de mode, robes et lingerie.

27 nov—1m

MAGASIN SPECIAL

DE MODES PARISIENNES.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement le nombreuse clientèle, et les Dames en général, que par l'arrivée du navire Chateaubriand son assortiment se trouve complété. Les soins minutieux qu'il a mis, tant dans le choix de ses articles que dans le bon goût de ses confections, lui laissent espérer une flatteuse distinction de la haute fashion de la N. Orléans.

Dans l'impossibilité de donner une liste détaillée de tout ce qui compose son assortiment, le soussigné ne citera que quelques objets de Grande Nouveauté, tels que: Pelisses, Surtouts, Crispins, Manteaux, Mantelets en damas; Pekin, Moire, Cachemire et Mérinos; Châles et Echarpes, Crêpe de Chine, dito cachemire broché, dito imprimé, Robes de soie, dito mousseline brodée, blanche et en couleur, dito cachemire, et mousseline de laine unie et imprimée, Rubans de toutes largeurs, unis et à franges, patron nouveau, dito de velours, un magnifique choix de broderies sur mousseline et batiste fil, telles que: Cols, pèlerines, chemisettes, bonnets, échappes &c., Mouchoirs de batiste fil unies et brodées, à rivières et vignettes, dito très riches garnis de valenciennes; rubans et bonnets de baptême en mousseline, et batiste brodée; ainsi qu'un bel assortiment de lingerie pour enfans et fillettes. Aussi: bas et gants de soie, dito fil d'Ecosse, souliers en satin, voiles en dentelle, blancs et noirs, et une infinité d'articles à l'usage de la toilette des Dames.

Malgré que toutes les marchandises soient d'un goût irréprochable et de la plus grande fraîcheur, les prix en sont très doux, et les conditions les mêmes que par le passé.

R. D. PANIS, 166, rue Royale

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

☞ 140 Chapeaux pour Dames (très frais) modèles de l'année dernière, à vendre à $63 la douzaine. 20 nov

Etablissement de Blanchissage

DE CHAPEAUX DE PAILLE.

LES dames de la Nouvelle Orléans sont respectueusement informées qu'elles peuvent avoir leurs vieux chapeaux, (de n'importe quelle description, y inclus les Napolitaines et les Ammonnes) nettoyés et taillés à la mode. Les taches de graisse et autres sont enlevées sans nuire à l'étoffe du chapeau. Le soussigné ayant travaillé longtems dans les manufactures d'articles en paille, tant en Europe qu'en Amérique, a la confiance qu'il pourra mériter l'approbation des personnes qui s'adresseront à lui.

Tous les chapeaux et bonnets qui lui seront confiés, seront de sa main aussi beaux qu'ils étaient étant neufs.

J. BURTON,

12 nov—90 rue St. Pierre, 91, entre Royale et Bourbon

CHAPELLERIE PARISIENNE.

46, RUE DE CHARTRES.

MM. SIMONET & Co. informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un magasin de Chapellerie à l'instar de ceux de Paris, et qu'ils auront toujours en mains un assortiment complet et de premier choix en chapeaux soie, feutre, castor, mérinos et tous les articles concernant cette partie.

Les personnes qui désirent avoir des chapeaux nouveaux et de 1re. qualité sont priées de visiter ce magasin, tous les achats étant faits dans les maisons de Paris les plus renommées telles que Pinaud, Gibus, Meunier &c. On est certain d'y trouver ce qu'il y a de mieux en qualité et bon goût. 14 nov

CHAPEAUX—En neutria, soie et à poil pour hommes, de la dernière mode de New-York, chapeaux feutres, couleurs perle, noire et grise, à larges bords et de la dernière mode, à vendre à bas prix, par FROST & Co, 10, Magasins. 19 nov.

500 CORSETS Patentés sans coutures;

200 dito s reçus à vendre par D. B. MACARTY,

20 nov 120, Bourbon

Habitation établie en Sucrerie,

A VENDRE.

UN TERRE de quinze arpents de face sur quarante de profondeur environ, établie en sucrerie, ayant tous les édifices neufs ou en parfait état; située dans la paroisse Iberville et dans une des meilleures positions pour la culture de la canne à sucre. S'adresser pour plus amples détails et pour les conditions, rue Toulouse, No 10.

9 dec—6

A LOUER ACTUELLEMENT,—Une jolie MAISON, rue Royale, No. 262, entre Bussine et St. Philippe, avec jardin, eaux de la ville, &c.

S'adresser chez M. F. C. Gasche, rue St. Philippe et Condé.

24 novembre

A LOUER—(Possession pouvant être donnée immédiatement)—UNE MAISON à deux étages, avec une maison complète, en briques, rue dans Chartres, en face de la place Lafayette,

Aussi—Les DEUX MAISONS en briques, ayant la même position et touchant à celle ci-dessus. On peut en donner possession au 1er. novembre prochain. S'adresser à

3 oct MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue Natchez, à côté de la Banque du Commerce. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

LEOPOLD JEANNET,

24 nov 28, Saint Louis

A LOUER—Un magasin en briques à 2 étages, situé rue St. Louis No. 27. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

24 nov LEOPOLD JEANNET, 28 St. Louis

A LOUER—Le PREMIER de la maison située à l'encoignure des rues Chartres & Conti. No. 93. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DAVID & CHAPUS,

21 n 93, Chartres.

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL—DECEMBRE 1845.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A

Aliz, Pierre

Beranger, Bap[illegible]

C

Christophe, Charl[illegible]

Cochey, Benjamin

Carty, Henri Stanislas

Cathelin, Alexandre

D

Duballain, les ers.

Dumont, Ozeme

Deiland (les epoux.)

Dufour, Antoine

Dabre, Jacques Baptiste

Denodliens, Amedée,

Dichary, Jacques (Vve.)

Donchaud Antoine.

Dieudonné (dit, le petit bos[illegible])

Dancer Charles.

F

Fauvés, Chéri

Fournier, Jn Ste Charles

Pausin, Bernard

Fidor, Jean

Fabre, Jean Victor

Fortier, Jean Quey-[illegible]

G

Gauthier, [illegible]

Gailly, François Auguste

Gaillard, Claude (mario)

Graesel,

Guépard (cordonnier.)

Guerel, Marie Rose

Guth, François Antoine

Glon, Théodore Adolphe

Goiel, Euphrosine (Vve)

Goumard,

J

Jarlau Simon,

L

[illegible] Michel Frederick,

[illegible], Gabriel,

M

Martin, François,

[illegible] Jean (tailleur)

O

Ozanne Eugene,

P

Pamerieu, François Eliséé

Pfeiffer, Henri

Prujade, Joséphine

Pluche.

R

Raswaud, (Saul)

Ricaud, Raymond

Routa J. B.

Rousselin (les époux)

Royer, Charles,

S

Schmidt, Crétin.

Sommerwalde Octave Frédéric,

Stahl Frois. Antoine,

Seyrand, Constant

St. Joree (de) Alexandre.

T

Thomin, Pre. Laurent Adolphe

V et W

Vilac, Jean Jacques

Verneuilh,

Verlin, Sebastien

Windisner,

Weintraut, Daniel.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure des rues Rampart et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

9 décembre

DROGUERIES.

En débarquement et à vendre par le soussigné: [illegible] d'opium; acétate de morphine; musc; [illegible]; carbonate de soude; chlorure d'or; [illegible]; valériamate de zinc; [illegible] de quinine; bihrome Darbo bout en tiges; [illegible]; bas élastiques Laperdiel; cataplasmes [illegible]; fleurs de violette, de guimauve, de camomille; [illegible]; de bourrache, de rose rouge, de de pavots; [illegible]; de belladonne, de jusquiame, de anis; d'Alexandrie, de Pinde, d'armoise, de bourrache; racines de [illegible], de bardane, de rhubarbe, de l'Inde; rhubarbe en poudre; calamus aromatique blanc; quinquina jaune, rouge, Loxa; poivre de Cayenne, poivre de Cubèbe; gomme ambique blanche, do en sorte, do Sénégal; baie de genièvre; essence d'orange, de bergamotte, d'anis, de citron, de menthe, de peppermint; extrait triple de jasmin; huile de croton; créosote, extrait aqueux de rhubarbe; bronze jaune et cramoisi; or en livret; colle de poisson; laque carmine; ultramarine; éponge fine; storax en pain; crème de tartre; opium nouveau; vermillon de Chine; bleu de Prusse; magnésie en pain; limaille de fer; Ether sulfurique, do nitrique; bois de Campêche râpé; fustic do; couperose verte, bello; alum, beau; sel de soude; santal rouge, par P. CUBACHS,

2 déc encoignure Condé et St. Philippe

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:

25 barriques vin Bordeaux;

2000 caisses sardines;

100,000 capsules à percussion;

50 paniers anisette superfine;

10 caisses liqueurs superfines; 10 do noyau dito;

35 do absynthe Suisse;

10,000 écaillards pour caisses;

200 boîtes truffes pures;

50 do cepe à l'huile; 50 do petits pois.

27 nov J. F. SERCIER & Co, Vieille Levée 34.

A VENDRE—Une jolie installation de magasin de parfumerie, rue de Chartres, No. 92, près l'encoignure Conti, très convenable pour une modiste ou autre magasin de ce genre. Le bail du dit magasin et le logement audessus, sera vendu ensemble si l'acheteur le désire. Pour plus amples renseignemens, s'adresser sur les lieux.

25 nov JEAN AUGER.

DIVERS—55 barriques vin rouge, 15 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 30 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verres pressé; 2 caisses contenant chacune 18 boîtes fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par

27 nov TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée

SUCRE—600 caisses blanc et jaune, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,

27 nov 26, Vieille Levée

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et tabac de Cuba, capes et tripes à vendre par

27 nov TROISGROS & LAMPRE, 26 V. Levée

PLOMB—2,000 saumons plomb, en débarquement du steamboat Sea-Bird, à vendre par

21 nov MERLE, BEYLLE & Co. 79 Tchoupitoulas

RHUM—Un paiement rhum de la Jamaïque, haut preuve, reçu par le navire James H. Shepherd, à vendre par

20 nov J. F. SERCIER, 54, Vieille Levée

CHANDELLES ADAMANTINES—50 demi-caisses de 15 livres chaque, qualité supérieure, reçue par le Jas. H. Shepherd, à vendre par

28 nov J. F. SERCIER, 54, Vieille Levée.

CHANDELLES DE COMPOSITION—43 caisses de Caleb Smith & co., petites dimensions, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par

28 nov J. F. SERCIER, 54, Vieille Levée.

INDIGO GUATIMALA—15 surons importation directe, à vendre par LEOPOLD JANNET,

22 nov 28 St. Louis

VIN DE BOURGOGNE et absynthe suisse—A vendre par LEOPOLD JANNET,

22 nov 28, St. Louis

TOILE A VOILE EN COTON—Un grand assortiment de Paterson, constamment en mains et à vendre par

22 nov LEOPOLD JANNET, 28 St Louis

TRAITES sur la Havane, à vendre par

27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

TABAC de Cuba et de la Vuelta, capes et tripes, à vendre par 27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par

27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPECHE—Environ 30 tonneaux, qualité supérieure, à vendre par

27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

INDIGO—20 surons, à vendre par

11nov WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

CHARBONNAGE DE PHILADELPHIE.

LE [illegible]

[illegible]

[illegible] 20 nov

MUSEE [illegible]

Mardi, 23 [illegible]

[illegible]

LA REINE [illegible]

Opéra en cinq actes [illegible]

[illegible]

☞ On commencera à 6 1/2 heures très précises.

[illegible]

PRIX DES PLACES:

Premières loges et loges grillées et [illegible] ... $1 00

[illegible] de côté ...

Stalles d'orchestre et de galerie ... 1 00

Parterre et baignoires ... 1 00

Loges grillées d'amphithéâtre [illegible] ... 1 00

Amphithéâtre ...

Troisièmes ... 50

SALLE DE BAL

WASHINGTON BATTALION ARMORY.

BALS DE SOCIÉTÉ.

LA liste de souscription pour douze Bals de Société, qui seront donnés dans ladite salle, est ouverte sous la direction des personnes suivantes:

Samuel J. Peters, Alex. [illegible], W. P. Flower,

[illegible], *H. S. Hatch, P. Jordy,

*Ben Toledano, E. J. Baltey, J. W. Saunders,

*H. G. Hearti, J. B. Walton, D. L. Baptiste,

John Pettet, *F. Casanave, J. W. Bahan,

Cuvier Weyshner, J. L. Poalk, T. R. Borett,

*Comité d'admission.

☞ Le premier bal aura lieu jeudi 23 décembre.

RESTAURANT D'ORLEANS,

EN FACE LE THEATRE.

M. MAYER a l'honneur d'annoncer que Lundi, 20 octobre, il fera l'ouverture dudit Restaurant. Par la régularité et l'élégance du service, le choix délicat et l'excellence des vins et liqueurs, ainsi que par la modicité des prix, il espère se concilier un honorable patronage.

20 oct—dm.

CONFORMEMENT à un acte de la Législature, intitulé "Acte relatif aux esclaves détenus dans aucune des geôles des Municipalités de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 10 mars 1845", et en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No. 2, à sa séance du 29 septembre 1845, avis est par le présent donné que les personnes évadées ci-après nommées et supposées être esclaves, sont maintenant détenues dans la geôle de police de la Municipalité No. 3:

Suzanne, négresse âgée de 35 à 40 ans, taille de 5 pieds, 1/4 de pouce, se disant appartenir à M. Joseph Oes, de l'Alabama, emprisonnée depuis le 15 mars 1845;

Bernard, alias Tom, âgé de 40 à 45 ans, taille de 5 pieds 1/2 pouces, se disant appartenir à M. S. C. Walker, demeurant entre le Pays-Hudson et Clinton, Mississippi, emprisonné depuis le 29 décembre 1845.

Les propriétaires des esclaves sus-mentionnés, sont par le présent averti d'avoir à prouver leur propriété, payer les frais et retirer les dits esclaves dans le délai de trois mois, autrement ils seront vendus conformément à la loi précitée.

Nouvelle-Orléans, le 1er Octobre 1845.

MIGUEL HERNANDEZ Jr.

2 oct—3m 2nd Lieutenant et geôlier.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou mises par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, forbantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, garde-malades d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

ECOLE DE DROIT LOUISIANAIS.

No. 117, rue Royale.

UN cours spécial de lectures embrassant l'histoire de la jurisprudence de la Louisiane, depuis son berceau jusqu'à ce jour, et indiquant les heureux changements qu'elle a subis, ainsi bien que les autorités de chaque période distincte, et les principes capitaux de loi constitutionnelle et internationale, s'ouvrira à cette institution le 15 janvier prochain, et aura lieu trois fois par semaine pendant quatre mois, si le nombre des élèves répond à l'utilité et à la grandeur de l'entreprise.

Les prix du cours complet est de $50, payables d'avance.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1845.

17 dec—1m G. SCHMIDT.

GILETS NOUVEAUX!

LES soussignés ont reçu par l'Andelle, du Havre, un bel assortiment de pantalons et gilets de cachemire nouveau genre, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:

Gilets cachemire croisés, à châles et droits, dernier goût,

Gilets velours et satin noir,

Do drap noir et piqué blanc,

Pantalons casimir noir, uni et cotelé,

Do satin noir extra fin.

LOISON & SYLVESTRE,

17 dec 36, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, (Bordeaux):

300 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe, Léoville et Pipon,

150 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne,

[illegible] vin blanc Yquem et Haut-Sauterne,

[illegible] assortis superfines (Champion),

[illegible] (Champion),

[illegible] fruits à l'eau-de-vie,

[illegible] (Jouet), supérieure,

[illegible] (J. Prunier), sardines Rodelle.

P. DESAMAR.

MOUSSELINES—Les soussignés ont reçu un assortiment de mousselines en coton d'Angleterre et d'Ecosse, qu'ils offrent en vente aux commerçants à des conditions avantageuses, par caisses:

[illegible] Anglais et écossais, [illegible] Mulls, [illegible] et Victoria lawns;

[illegible] rayés et mull; dito à raies et à chevrons;

[illegible] batiste à bordure &c. VANCE & LEPPER,

4 dec 64, Bienville

MARCHANDISES sèches—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un assortiment général de marchandises qu'ils offrent en vente à des prix convenables, par colis. Toile [illegible] supérieure, toile à chemise de 7/8 et 4/4; [illegible] demi et quart [illegible]; toile à draps; [illegible] les largeurs, 4/4 et 7/8, [illegible] batiste [illegible] [illegible] et plaids, fil pour tailleur et cordonnier, de [illegible]

VANCE & LEPPER,

4 dec 64, Bienville

MARCHANDISES SECHES.

FELTUS & BOYD, rue Gravier, No. 70, offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON, telles que:

Couvertures, Flanelles, Lindseys, Kerseys, Draps et Casimirs, satinets et Jeans du Kentucky, bolivars, draps de Flandre, Mouchoirs d'Ecosse, de laine, Alpacas, Reps croisés, Indiennes et calicots, nouveau style, guinghams, coutils à matelats, étoffes bleues rayées et à carreaux, Osnabrugs, cotonnades, mérinos, [illegible] mousseline, indiennes, mouchoirs en coton, idem Madras, toile d'Irlande, toile à [illegible] et de table, nappes damassées, flanelle de coton, [illegible] et gants en laine, bas en coton et laine, gants [illegible] chemises de peau, coton blanc et écru, 3/4, 4/4 et [illegible] et fil, Osnaburgs, Lowells, etc. 4 dec

FONDS de la Banque des Citoyens et Consolidés, à vendre par HEPBURN & TURPIN,

4, Royale.

BRUMBURG—50 demi balles, en débarquement du navire Dalmatia, Papier de paille, 600 rames, en débarquement du navire Dalmatia, Beurre frais, 100 jeux, à vendre par MARROD, DARLING & Co

[illegible] 49, Commune

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 60 paniers huile d'olive de la marque Pa[illegible], en bouteilles et demi bouteilles; 600 do vin de Champagne de la coupe et de l'étoile; 100 do guignolet d'Angers; 100 do bouteilles vides; 250 do mélange; 4,000 do sardines à l'huile, en boîtes et demi boîtes, marque B. Ouillet; 60 caisses vermicelle et macaroni; 50 do maraskino; 50 do curaçao; 200 do liqueurs assorties; 400,000 bouchons liège; 200 caisses vin rouge St. Julien et le Médoc; 100 do câpres; 15 do cerises au jus; 10 do absinthe suisse; 50 do savon de Marseille; 25 barriques vin rouge à l'usage des familles.

16 déc—6 AUGUSTE MOLIEZ, 20 St. Louis

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ,

9 dec No. 93, rue de la Douane

A VENDRE—80 paniers vin de champagne 1re. qualité, en débarquement du navire Narragansett et à vendre par PIERRE POUTZ,

9 dec 93, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Francis Depau, du Havre, 500 dames-jeannes vides, à vendre par N. LACOSTE,

9 dec 103 Royale

CHARBON—6000 barils charbon de Pittsburg, qualité supérieure, actuellement en déchargement et passé à la crible pour l'usage des familles, à vendre par ROBT. MURPHY, 98, Vieux Bassin, et

9 dec 68, Vieille Levée.

AUX CONSTRUCTEURS—6000 barils de chaux de Thomaston, en bon ordre, à vendre par ROBT. MURPHY, 98, Vieux-Bassin, et

9 dec 68, Vieille Levée.

A VENDRE—NORCROSS & FOSDICK, 46, Gravier—100 caisses et barils sucre raffiné de Boston; 1500 barils maquereaux Nos 1, 2 et 3; 300 bts de No 3; 100 barils riz; 200 caisses épices; 1000 barillets clous; 450 caisses chandelles de N. Bedford; 30 caisses gingembre; 1300 paquets thé de 6 et 12 liv, boîtes et demi boîtes; 30 surons indigo. 9 dec

COUVERTURES—Actuellement en vente au No. 73, rue de Chartres:

Couvertures anglaises de Whiting, 9/4 et 10/4; 11/4 et 10/4.

AUSSI:

Couvertures moltons français, de 9 points.

Idem de 10, de 11 et de 12 points.

AU PRIX COUTANT.

4 dec D. H. HOLMES.

MARCHANDISES SECHES.

REÇU par les navires Wabash et Vicksburg de New York, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à très bas prix pour du comptant:

500 pièces brin fil par 10 yards Nos. 1, 2 et 3,

Percale blanche, dito. do. rose et bleue;

Nansou blanc, do;

Bobinet blanc pour moustiquaire, 10/4 de large,

Entredeux et dentelles valenciennes,

Coton écru et blanc 4/4, baleines pour robes,

Franges torses, noires, 3 à 5 pouces de large,

Do en soie, couleurs assorties,

Bas mérinos, noirs, couleurs assorties et gris,

Chaussons do, gris et blancs, do de laine, à bas prix,

Bas de laine pour enfans,

Alpaca bleu; do noir; alepine noire,

Gros de Naples noir, soierie d'Italie ombre 36 pouces,

Soierie noire, unie, lustre, 32 pouces,

Moiré noir pour mantelets, Florence couleurs assorties,

Un assortiment de guimpes en soie, noires et couleurs,

Un do de cols brodés,

Echarpes en satin pour dames,

Flanelle blanche commune, do rouge croisée,

Molleton blanc et écru de Hamilton,

Rubans en soie pour chapeaux, de velours et noir,

Serviettes fil à barres en couleurs,

Fichus en soie, parapluies soie, do coton,

Bas blancs, bleus, gris et écrus en coton,

Un assortiment de châles, mousselines,

Barège, vert. Un magasin d'importation antérieure, un beau choix de marchandises de saison.

13 dec DUFOUR, DURAND & Co.23, Chartres

G. TALAMON,

RUE DE CHARTRES, No. 44,

REÇOIT par les navires Chateaubriand et Vesta, du Havre: 4 balles coton [illegible] 4 caisses bas de coton bleus et noirs, pour femmes; 3 do do do pour enfans; 1 do ... [illegible] de coton pour femmes; 2 do pour enfants; 1 do do de laine pour enfans; 2 do soie, article supérieur; 1 do gilets de coton pour hommes et femmes; 1 do gilets fourrés et doublés; 1 do gants de fil, longs, noirs et blancs; 1 do mitaines de fil, longues, noires et blanches; 2 do trousseaux, [illegible]; 1 do [illegible]; 1 do pièces à 24; 6 do coiffure de [illegible] de Bretagne [illegible]; [illegible] soie et couleurs assorties; 1 do cotons [illegible]; [illegible]; 1 do ciseaux dans leur [illegible]; 4 [illegible]; 1 do aiguilles en boîtes assorties [illegible]; 1 do [illegible]; 1 do dentelles [illegible]; [illegible]

PAR L'ARGUS, DE NEW-YORK.

[illegible]

[illegible]

E. DE GORE & BOYLARD, 53 Magasins.

[illegible] Concert [illegible] [illegible]

[illegible]

POUR LE SENAT:

[illegible] composé de la paroisse d'Orléans, situés sur la rive gauche du Mississipi.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Plaquemines et du district de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Jefferson.

Un Sénateur du district composé des paroisses de St. Charles et St. Jean Baptiste.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de St. Jacques.

Un Sénateur du district composé de la paroisse d'Ascension.

Deux Sénateurs du district composé des paroisses Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un Sénateur du district composé des paroisses d'Iberville et Ouest Baton Rouge.

Un Sénateur du district composé de la paroisse d'Est Baton Rouge.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Pointe Coupée.

Un Sénateur du district composé de la paroisse d'Avoyelles.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de St. Mary.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de St. Martin.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Lafayette et Vermillion.

Deux Sénateurs du district composé des paroisses de St. Landry et Calcasieu.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Ouest Féliciana.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Est Féliciana.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Ste. Hélène et Livingston.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Washington et St. Tammany.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Concordia, Tensas.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Carroll et Madison.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Jackson, Union, Ouachita et Morehouse.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Caldwell, Franklin et Catahoula.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Rapides.

Un Sénateur du district composé des paroisses Bossier et Claiborne.

Un Sénateur du district composé de la paroisse de Natchitoches.

Un Sénateur du district composé des paroisses de Sabine, De Soto et Caddo.

POUR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Vingt représentans pour la paroisse d'Orléans, qui seront élus comme suit:—Huit par la première municipalité, sept par la seconde municipalité, et quatre par la troisième municipalité. Ils seront répartis parmi les neuf districts représentatifs conformément à la distribution suivante:

Premier district ... deux Représentans.

Second ... do ... deux ... dito.

Troisième do ... trois ... dito.

Quatrième do ... trois ... dito.

Cinquième do ... deux ... dito.

Sixième ... do ... deux ... dito.

Septième ... do ... deux ... dito.

Huitième ... do ... deux ... dito.

Neuvième ... do ... un ... dito.

Et un Représentant pour cette portion de la paroisse située sur la rive droite du Mississipi.

Trois Représentans pour la paroisse de Plaquemines.

Un Représentant pour la paroisse de St. Bernard.

Trois Représentans pour la paroisse de Jefferson.

Un Représentant pour la paroisse de St. Charles.

Un Représentant pour la paroisse de St. Jean Baptiste.

Deux Représentans pour la paroisse de St. Jacques.

Deux Représentans pour la paroisse d'Ascension.

Trois Représentans pour la paroisse d'Assomption.

Trois Représentans pour la paroisse de Lafourche Intér.

Deux Représentans pour la paroisse de Terrebonne.

Deux Représentans pour la paroisse d'Iberville.

Un Représentant pour la paroisse de O. Baton Rouge.

Trois Représentans pour la paroisse de E. Baton Rouge.

Deux Représentans pour la paroisse de O. Féliciana.

Trois Représentans pour la paroisse de E. Féliciana.

Un Représentant pour la paroisse de Ste. Hélène.

Un Représentant pour la paroisse de Livingston.

Un Représentant pour la paroisse de Washington.

Un Représentant pour la paroisse de St. Tammany.

Un Représentant pour la paroisse de Pointe-Coupée.

Un Représentant pour la paroisse de Concordia.

Un Représentant pour la paroisse de Tensas.

Un Représentant pour la paroisse de Madison.

Un Représentant pour la paroisse de Carroll.

Un Représentant pour la paroisse de Franklin.

Deux Représentans pour la paroisse de St. Mary.

Trois Représentans pour la paroisse de St. Martin.

Un Représentant pour la paroisse de Vermillion.

Deux Représentans pour la paroisse de Lafayette.

Trois Représentans pour la paroisse de St. Landry.

Cinq Représentans pour la paroisse de Calcasieu.

Deux Représentans pour la paroisse d'Avoyelles.

Trois Représentans pour la paroisse de Rapides.

Trois Représentans pour la paroisse de Natchitoches.

Deux Représentans pour la paroisse de Sabine.

Un Représentant pour la paroisse de Caddo.

Un Représentant pour la paroisse de Soto.

Un Représentant pour la paroisse de Ouachita.

Un Représentant pour la paroisse de Morehouse.

Un Représentant pour la paroisse de Jackson.

Un Représentant pour la paroisse de Caldwell.

Deux Représentans pour la paroisse de Catahoula.

Un Représentant pour la paroisse de Claiborne.

Un Représentant pour la paroisse de Bossier.

Et au même temps et lieux, une élection de paroisse dans chaque paroisse de un Shérif, d'un Coroner et d'un Greffier de la Cour de District, excepté dans les paroisses dans lesquelles les villes de la Nouvelle Orléans et Lafayette sont situées où il n'y aura pas d'élection pour greffier. Lesdites élections se tiendront aux lieux et pour le nombre de jours désignés par la loi.—Et seront conduites et les rapports d'élection faits conformément aux lois ci-dessus en matière d'élection.

Considérant le temps très limité qu'il y a entre l'élection et la réunion de la législature, je crois convenable de suggérer aux fonctionnaires autorisés à faire les retours, la haute importance de les faire avec autant de promptitude que possible.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, ce premier jour de décembre de l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent quarante-cinq, et la soixante dixième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.]

(Signé) A. MOUTON,

Par le Gouverneur,

(Signé) ROBERT CARTER NICHOLAS

5 dec Secrétaire d'Etat

PROCLAMATION,

D'ALEXANDRE MOUTON,

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'une vacance a eu lieu dans la Chambre des Représentans du Congrès des Etats-Unis par la résignation de l'Hon. John Slidell du premier District Congressionnel de l'Etat de la Louisiane. J'ordonne à tenir une élection dans le dit District Congressionnel le 3me jour de Janvier prochain (1846) et les jours subséquents, comme la loi l'aura ordonné dans chaque paroisse, pour un Représentant au Congrès, pour remplir la dite vacance, et servir pendant le temps pour lequel le dit membre avait été élu.

Ainsi, en conséquence, j'ai pensé convenable de publier la présente Proclamation, requérant les votes du dit district de la dite élection, et enjoignant aux juges de paroisses, aux Shérifs et autres fonctionnaires, à qui il peut intéresser, de tenir la dite élection le dit jour, avec publication, et pour le nombre de jours désignés par la loi, et aussi de faire les rapports d'élection, conformément aux lois existantes en matière d'élection.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce sixième jour de décembre, de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante cinq, et la soixante dixième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[L. S.]

Par le Gouverneur,

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS,

Secrétaire d'Etat.

17 dec

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés ont en main et offrent les articles suivants qu'ils offrent à vendre à des prix au-dessous du cours:

Rubans façonnés No 12, nouveauté pour chapeaux.

Velour soie noir, vert et grenat;

Reps gros d'Afrique, satin et poult de soie moiré;

Fleurs artificielles et ornements pour la tête;

Corsets français à la paresseuse et à la minute;

Voiles et voilettes blanches et noires;

Dentelle pour chapeaux et autres.

sin DAVID & CHAPUS, 93, Chartres.

TOILES D'IRLANDE.

LES soussignés ont reçu dernièrement, un assortiment de Toiles Irlandaises, comme suit:

4/4 et 7/8 Toile à chemises en pièces, demi 4/4 et quart 4/4; Toile à draps 9/4, 10/4 et 4/4, mouchoirs linon 5/4 et 7/8, linon 5/8 et 7/8, bandages et pinafles 7/8 et 3/4. Tous ces articles ont droit au drawback, et sont offerts à des prix raisonnables par colis. VANCE & LEPPER,

10 nov 64 Bienville.

FUSILS FINS—Reçus par les navires Louisiana et Oneida, à vendre par

10 nov W. A. RYAN, 48 Chartres

CAPSULES ANGLAISES—Un grand assortiment, à vendre par

10 nov W. A. RYAN, 48 Chartres

USTENSILES DE CUISINE—En fer, cuivre, fer blanc, venant à vendre par

10 nov W. A. RYAN, 48 Chartres

GARDE-FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES—En grande variété, à vendre par

10 nov W. A. RYAN, 48 Chartres

SUPERBES FUSILS DE CHASSE & CARABINES—en magasin, et à vendre par

10 nov W. A. RYAN, 48, Chartres.

ARTICLES DE PECHE—Hameçons de Limerick & Kirby assortis; lignes de pêche en chanvre, pite, soie et coton; lignes; cannes de pêche, &c. à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 48, Chartres.

COUTELLERIE—Consistant en couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, corne et os, par pair ou par douzaine, couteaux de poche et canifs assortis de Wade et Butcher, à vendre en magasin par W. A. RYAN,

10 nov 48, Rue de Chartres

RASOIRS—Des bonnes manufactures de Wade & Butcher, venant d'être reçus et à vendre par,

10 nov W. A. RYAN, 48, Chartres

CANIFS et Couteaux de poche—De la manufacture de Rodger, venant d'être reçus et à vendre par

10 nov Wm. A. RYAN, 48, Chartres

CAPSULES, BOURRES & POUDRE—Des meilleures manufactures anglaises, ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par

10 nov W. A. RYAN, 48, Chartres.

POUDRE A TIRER ANGLAISE—Cette poudre, sur nommée Grains de Diamant, est d'une qualité supérieure et vient d'être reçue, à vendre par

WM. A. RYAN,

20 nov No. 48, rue de Chartres

RUE DE CHARTRES, No. 106, ENTRE CONTI ET ST.-LOUIS.

CHAUSSURES POUR DAMES.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin.

Les Dames trouveront chez lui, un assortiment complet de chaussures, en première qualité, et du plus nouveau goût.

Toutes commandes seront confectionnées dans le plus bref délai, et le soussigné fera en sorte de mériter la patronage que les Dames ont toujours bien voulu lui accorder.

GALLOIS, Cordonnier pour Dames;

Anciennement, rue Royale, No. 75; Maintenant, rue de Chartres, No. 106,

10 nov—3 m NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MUSEE [illegible]

[illegible] Rue Toulouse et Dumaine [illegible] entre [illegible]

[illegible] rue des Remparts et Burgundy, [illegible]

Un LOT rue de la Douane, entre Treme et Marais.

[illegible] acquise de M. Me[illegible]

[illegible]

[illegible] de la rue de Quartier.

[illegible] acquise de M. Me[illegible]

Les lots sont situés dans les îlets suivants, [illegible] connus sous le nom de dit [illegible] propriété Pintard, savoir:

Le lot No. 1, de l'îlet No. 3, borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Rocheblave et Dorgenois.

Les lots Nos. 1, 2 et 7 de l'îlet No. 2, borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Rocheblave et Tonti.

Le lot No. 1 de l'îlet No. 3, borné par les rues Esplanade, Quartier, Rocheblave et Tonti.

Les lots Nos. 5, 6 et 7 de l'îlet No. 4, borné par les rues Rocheblave, Tonti, Quartier et Dumaine.

Les lots Nos. 4, 5, 9, 10 et 11 de l'îlet No. 7 borné par les rues Rocheblave, Tonti, Quartier et Dorgenois.

Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 25, borné par les rues Rocheblave, Tonti, Ste. Anne et Dumaine.

Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 27, borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gallatin Pinkney.

Les Lots connus sous le nom de ci-devant propriété Isquier de M. E. Bucas, savoir:

Les lots de 1 à 5 de l'îlet No. 2, borné par les rues Saint Jean, Ursulines, Ste. Anne et la rue Van Buren.

Les lots de 1 à 20 de l'îlet No. 5, borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Grande Rue et la rue d'Orgenois.

Les lots de 1 à 20 de l'îlet No. 6, borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Grande rue et la rue Bréginac.

Les lots de 1 à 12 de l'îlet No. 16, borné par les rues Rocheblave, Dumaine, Van Buren et Rue Ste. Anne.

Les lots de 1 à 20 de l'îlet No. 13, borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Mar et Iaus rue.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet No. 17, borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Mar et Iaus.

Les lots de 2 à 22, de l'îlet No. 19, borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Mar et la rue d'Orgenois.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet No. 20, borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Grande rue et d'Orgenois.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet No. 21, borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Mar et la 2me rue.

Les lots de 2 à 20, de l'îlet No. 22, borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, 2me et 2me rue.

Les lots de 7 à 20, de l'îlet No. 23, borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, 2me et Juan.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet No. 24, borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Van Buren et 2me rue.

Les lots de 1 à 29, de l'îlet No. 25, borné par les rues Pie, Anne, Orléans, Grande rue et la rue 2me.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet 27, borné par les rues Pie, Anne, Orléans, Grande rue et d'Orgenois.

Les lots de 2 à 20, de l'îlet 29, borné par les rues Orléans, St. Pierre et Grande rue et 2me rue.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet 30, borné par les rues Orléans, St. Pierre, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 10, de l'îlet 37, borné par le chemin du Bayou, rue St. Pierre, rue Toulouse et la rue 2me.

Les lots de 7 à 20, de l'îlet 42, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, 1re et 2me rue.

Les lots de 1 à 2, et 6 à 20, de l'îlet No. 49, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 20, de l'îlet No. 50, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, 2me et Van Buren.

Les lots de 4 à 9, et 16 à 24, de l'îlet No. 51, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Van Buren et 2me rue.

Les lots de 5 à 20, de l'îlet 52, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 27, de l'îlet 54, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, 2me et Grande rue.

Les lots de 1 à 10, et 26 à 27, de l'îlet 55, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Grande rue et la rue D'Orgenois.

Les lots de 1 à 15, de l'îlet 56, borné par les rues Toulouse, Carondelet, D'Orgenois et Grande rue.

Les lots de 1 à 8, de l'îlet 57, borné par les rues Toulouse, Carondelet, Grande rue et 2me rue.

Les lots de 1 à 16, de l'îlet 58, borné par les rues Toulouse, Carondelet, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 25, de l'îlet 59, borné par les rues Toulouse, Carondelet, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 19, de l'îlet 60, borné par les rues Toulouse, Carondelet, 2me et Van Buren.

Les lots de 1 à 17, de l'îlet 61, borné par les rues Toulouse, Carondelet, Van Buren et 2me rue.

Les lots de 1 à 8, et 22 à 25, de l'îlet 62, borné par les rues Toulouse, Carondelet, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 26, de l'îlet 63, borné par les rues Toulouse, Carondelet, 2me et 2me rue.

Les lots de 1 à 5 de l'îlet 64, borné par les rues Chemin du Bayou, 1ère, et Toulouse.

Les lots de 1 à 20 de l'îlet 11, borné par les rues Chemin du Bayou, Dumaine, 1ère, et le prolongement de la rue St Philippe.

NOTA.—Les lots Nos. 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'îlet 11 seront vendus en bloc, avec l'ancienne propriété E. Blanc, jardin et autres édifices et améliorations qui sont dessus. [illegible] de la façade entière constante une façade sur le parterre situé en face de la maison qui peut devenir une belle résidence; la façade est de 176 pieds sur 200 de profondeur.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le faubourg Tremé qui est, sans contredit, la partie la plus favorisée de la Nouvelle Orléans, sous le rapport de la salubrité, [illegible] de la Compagnie de drainage, la 3me municipalité ayant pris sous son contrôle la charge des machines à vapeur, et s'engage à opérer toutes les terres situées entre le canal Carondelet, l'Esplanade et le chemin du Bayou, et à tenir en bon état les machines sans imposer aux propriétaires des contributions.

La municipalité s'est en outre réservé au district la susdite propriété E. Blanc pour des usages publics, ayant l'intention par la suite d'y faire des améliorations.

Les terrains susmentionnés ayant leur propriété mise en vente présente d'un bon lieu pour la population, et la chance de devenir propriétaires de terrains, sur lesquels elle peut s'établir à peu de frais et sauver un loyer. Aucun de ces propriétaires n'est éloigné à plus de deux heures de route de la rivière, et considérant les facilités [illegible] journellement par l'ouverture des rues et la construction des banquettes, il deviendra facile de s'y rendre en tout temps.

L'attention des industriels et de la classe laborieuse de la communauté est particulièrement appelée sur la vente de ces propriétés qui leur fournit une si belle chance.

Les plans de ces propriétés seront exposés à l'hôtel St. Louis, et pourront, en attendant, être vus au bureau du voyer, et des croquis lithographiés seront distribués à la vente.

TERMES DE PAIEMENT.

Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit, les deux premiers billets endossés et seront endossés à la satisfaction du comité, et tous les billets porteront tous intérêt à cinq pour cent par an et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs auront le privilège d'escompter leurs deux premiers billets à huit pour cent par an.

Les actes de vente seront passés par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Ceux d'entre eux qui n'auront pas satisfait aux conditions de la vente, 30 jours après l'adjudication, verront leurs propriétés vendues à leurs risques.

(Signé) RICHARD HAGAN, Chairman,

CLEMENT RAMOS,

F. COURMEILLES,

J. E. FAURIE,

[illegible] } Membres du comité, [illegible] pour des ventes, etc.

16 dec—16, 18, 22, 27, et 29 décembre; 3, 6, 10, et 12.

QUARTIERS GENERAUX.

PREMIERE DIVISION DE LA MILICE DE LA LOUISIANE,

NOUVELLE-ORLEANS, 3 décembre 1845.

Ordres spéciaux No. 6.

1. L'élection d'un brigadier-général de la Légion de la Louisiane, en remplacement du brigadier-général Charles Cuvellier, aura lieu samedi 27 du courant.

2. Le scrutin sera ouvert à l'Arsenal depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, sous la surintendance du major de brigade Benjamin Buisson, qui transmettra le procès verbal de l'élection au quartier général de la division, conformément à la loi.

Par ordre du major général,

JOHN L. LEWIS,

Commandant la 1ère Division M. L.

CHS. A. LABUZAN,

4 dec Aide-de-camp

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme les accès de toux, [illegible] les rhumes, les catarrhes, les plus rebelles, cédent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il suffit par exemple de la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte.

AUX PERSONNES ALLANT A LA HAVANE.

MADAME ROUILLET a l'honneur de faire savoir qu'ayant actuellement pris la MAISON vaste et aérée, No. 136, rue de San-Ignacio, laquelle jouit de l'avantage d'être placée dans l'endroit le plus agréable, le plus sain et en même temps le plus central de la ville de la HAVANE, dans le voisinage immédiat de l'entrée du port, elle continue à offrir à ses amis aux Etats-Unis, et aux voyageurs en général, toutes les attentions qu'elle leur a porté et le confort dont ils ont joui, et elle s'efforcera de satisfaire de même toutes les personnes qui lui accorderont leur patronage. 24 nov—jus. 1er jan

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Pape, de Pleyel, ainsi que d'autres facteurs avantageusement connus, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Faivre continuera comme par le passé, à entretenir les divers genres de pianos que l'on voudra bien lui confier.

24 nov—3m RueRoyale, No. 72, entre Conti et Bienville.

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue ou expédiée dans les campagnes par quelques cabotiers et autres faiseurs, et servant, sans la moindre scrupule, de mon nom ainsi que des jarres et des portant mes étiquettes, je crois devoir donner avis de ce fait à tous les marchands et consommateurs afin que désormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude intolérable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquent le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront uniformes scellé de ma couverture les jarres et seront scellées à l'intérieur comme précédemment. A. DELPIT,

10 nov—dm 16, rue St. Louis

EN débarquement du navire Essex—15 demi barils harengs No 1, à vendre par

HARROD, DARLING & Co,

9 dec 49, Commune.

EN débarquement de la barque Daniel Webster, 500 caques harengs sans écailles Nos 1 et 2, 10 barils harengs No 1, 3 caisses saumons fumé, 20 barils grands maquereaux No 1, 20 do No 2, 10 do No 3, 30 haquets et 50 demi dito saumon, à vendre par

HARROD, DARLING & Co,

9 dec 49, Commune.

CLOUS—En débarquement, 1000 barils clous, à vendre par HARROD, DARLING & Co,

9 dec 49, Commune.

CAFE—300 sacs excellent Rio, 20 caisses et 15 demi caisses sucre en pain, 25 barils sucre poudre, à vendre par HARROD, DARLING & Co,

9 dec 49, Commune.

MORUE—300 caisses, 20 tambours et demi tambours, à vendre par HARROD, DARLING & Co,

9 dec 49, Commune.

EN débarquement du navire Orbin, venant de Marseille:

300 barriques Vin de Bagnols, 100 caisses Absinthe Brunelon & Surveiller, 100 boîtes Huile Pinkot, grand modèle, 100 caisses Bois de Brabant, à vendre par

9 dec DUCOUTY & TEULADE, 13 Toulouse

COIFFURES DE DAMES—Pour bal et pour théâtre, reçues par le navire Chateaubriand, Genre nouveau du dernier goût, et le beau assortiment en usage à Paris. Les Dames de cette ville sont invitées à venir les voir au magasin des soussignés, encoignure Chartres et Conti.

2 dec DAVID & CHAPUS.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat au nom de Wm. Roberts, pour huit actions dans le fonds à la Banque des Citoyens, en date du 26 mars 1838 et portant le No. 4844, a été perdu, et que demande a été faite aux officiers de la Banque pour le [illegible] un autre duplicata.

Aux Conseillers de [illegible]

L'[illegible]

[illegible]

BOBERT MURPHY,

[illegible] Vieille Levée.

☞ [illegible]

MENDIS [illegible]

[illegible] TENLADE, 13 Toulouse

[illegible]

[illegible] Bienville

[illegible] Bienville.

[illegible] ci-dessus [illegible]

Les [illegible] commerce et Pôlies, [illegible]

[illegible] Toile [illegible] Souliers, Epiceries et Quincaillerie, [illegible]

M. S. [illegible] ventes publiques [illegible] un assortiment de [illegible]

Le patronage du public est respectueusement sollicité.

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES & HYDE,

A. DEVALL, encanteur.

VENTE DE ORANGES, SANS RESERVE,

IL sera vendu aujourd'hui lundi 22 du courant, à midi et demi, à bord du [illegible] Rose, actuellement amarrée en face des bassins du Triangle, occupée municipalité, les fruits ci-après, venant directement de la Jamaïque, à savoir:

15,000 oranges en vrac, et en bon ordre; 300 caisses oranges [illegible] figues-bananes, 2500 ignames, 2715 cocos, 100 [illegible]

Conditions, comptant. 22 dec

Farine! Farine! Farine!

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, encanteur.

LUNDI, vingt-deux du courant, à onze heures, il sera vendu sur la levée, vis-à-vis la rue St. Joseph, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra:

[illegible] barils farine (plus ou moins) avariée à bord du chaland Youngs, en amont du Cincinnati à ce port.

Conditions, comptant. 22 dec—6

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi, 22 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 28, [illegible] 3 caisses chapeaux de soie pour Dames, reçus par les derniers arrivages de France. 22 dec

Vins vieux et Liqueurs sans réserve.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

No. 77, rue de Chartres.

IL sera vendu lundi, vingt-deux du courant, à midi, à son magasin d'encan: Un assortiment de vins vieux et liqueurs, mirasec soie en dame-jeannes, dans l'intérêt de qui de droit, consistant en genièvre de Hollande, Cau de vie de Lager Bière, vins rosés de la Jamaïque, Whiskey d'Irlande, Monongahela, Madère, Porto. En caisses: Sherry, vins rouges, de blanc, bière d'Ecosse, Champagne, liqueurs fines et un lot de cigares de la Havane. 21 dec—3

PAR F. FERNANDES & WHITING.

Faïence, Verrerie, Jouets d'enfants et objets d'étrennes,

LUNDI 22 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu pour clôre une consignation, un grand assortiment de vaisselles, telles que services pour le dîner et le thé, services en porcelaines et en verrerie, verres &c. Aussi; Un riche assortiment de jouets d'enfants et cartonnages pour étrennes.

22 dec—3

VENTES A L'ENCAN:

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, encanteur.

MARDI 23 du courant, il sera vendu, à 10 heures, au No. 56, rue du Camp, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:

20 caisses tabac Virginie, supérieur, marque de Beth Kelsey, 30 caisses idem, marque R. Merrill, 20 caisses la même qualité marque Merrill; endommagés à bord de la goëlette Magnet, dans son voyage de Richmond à ce port.

Conditions, comptant. 22 dec—2

Nouveau, Assortiment, objets plaqués Coutellerie.

PAR N. VIGNIE, No 77, rue de Chartres.

IL sera vendu mardi 23 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, un bel assortiment de Paris, montres, bijouterie, [illegible], corbeilles, chandeliers, porte-mouchettes, plateaux, [illegible], un lot de coutellerie, objets de fantaisie, pour étrennes, fusils de chasse, violons, jouets d'enfans, une superbe cuillère de verre bleu, blancs et rouges, vases de [illegible], &c. &c.

22 dec—2

Bijouterie fine pour Etrennes.

PAR Wm. BERGEK, encanteur.

Bureau No. 28, rue Conti.

LA vente à l'encan de Bijouterie, sera continuée à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, mardi 23 aout, à midi.

22 dec—2

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Bureau, rue Toulouse No. 30

Café du Port dans 2me Municipalité, No. 6.

VENDREDI, 26 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur les lieux, aux maisons rouges de la 2me municipalité, il sera vendu le BLOC, dit Café, très bien achalandé, et situé en bon liqueurs. Aussi le bail dudit café pour 10 mois. Conditions à la vente. 19 dec

Grande vente de Livres de Lois.

Et d'autres Ouvrages de Littérature, appartenant à une personne qui quitte l'Etat.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu à l'encan mardi, 23 courant, à 6 heures P. M., à leur bureau No 8, Arcade de Banks, dans la Salle.

Une belle collection de livres de loi, se composant en partie de Rapports de Johnson, de Martin, de Robinson, de Peters, Howard, Curtis, Story, Foster et Burroughs, Commentaires de lois, des Etats-Unis, de la Louisiane, de l'Ohio, d'Angleterre, &c., de Blackston, Kent, Starcy et autres, digestes, livres concernant des assurances, etc., etc., ainsi qu'une jolie collection de livres littéraires; éditions anglaises.

Conditions—Comptant.

On pourra se procurer des catalogues au bureau des encanteurs 3 jours avant la vente. 12 dec

BALS.

PAR MONSIEUR DEVOTI.

NO. 60, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

NAISSANCES, MAZURKA, POLKA, CACHUCHA, DANSE DE SOCIETE, WALTZ, etc. etc.—Chaque mardi, jeudi et samedi, une classe sera ouverte au susdit endroit entre cinq et sept heures P. M., pour les jeunes demoiselles et les jeunes garçons. Une classe pour les Messieurs commencera à sept heures P. M. au susdit endroit et dans le même salon, où M. D. donnera aussi des leçons privées, aussi bien qu'à domicile.

M. D. donnera, comme d'habitude, des bals d'enfans dans lesquels ses élèves auront occasion de s'exercer et de montrer, à leurs parents et tuteurs, leurs progrès dans la danse et le maintien.

M. Devoti est professeur de danse dans les institutions suivantes:

Mme. Gruzel, No. 66, rue de la Douane.

Mme. Alleau, encoignure Carondelet et St. Joseph.

Mme. Boyde, No. 123, rue Royale.

Mme. Zede, No. 207, rue du Camp.

Orleans High School, rue Esplanade.

Jefferson Academy, No. 25, rue Bourbon. 13 nov

ACADEMIE DE DANSE,

RUE ROYALE, No. 73, ET ENCOIGNURE BARONNE ET POYDRAS.

M. CLINNY, a l'honneur d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'il est prêt maintenant à donner des leçons de Danse dans ses salons, ou académies et particulièrement dans les familles, et saisit cette occasion pour faire l'offre de ses services.

M. Clinny démontre la Mazurka, la Polka et tous les genres de danse qui sont calculés pour le développement des grâces, des élèves qui lui sont confiés. La NOUVELLE WALSE, cette danse si distinguée qui est tant à la mode à Paris et dans tout le Continent d'Europe, est aussi démontrée par M. Clinny. La "WALSE DE PARIS," sera cette année-ci la danse la plus à la mode.

M. Clinny portera la plus grande attention aux progrès de ses élèves, et pour leur donner de l'assurance et de l'élégance, il se propose de donner des soirées particulières aux élèves seront invités, auxquelles les parents et les amis des élèves seront invités.

Les leçons particulières en seront données aux demoiselles ou aux familles, soit dans leur résidence, soit dans un des salons de M. Clinny, à l'heure qu'il leur conviendra.

Une classe pour les Messieurs sera ouverte dans les après midi, excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Clinny, rue Royale, No. 73, tous les jours de 9 à 10 heures du matin, et les mardis, jeudis et samedis, entre 4 et 10 heures du soir.

N. B. M. Clinny ayant fait richement décorer son salon, situé à l'encoignure des rues Baronne et Poydras, deux soirées, et offre [illegible] aux Dames et aux Messieurs, il se propose [illegible] particulières dans sa demeure qui la désireront, en s'adressant à l'un ou l'autre de ses établissements. 18 nov—6m

ACADEMIE DE DANSE

MODERNE ET A LA PERFECTION.

MR. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à ses nombreuses élèves et au public en général, que ses classes régulières ont commencé mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'attention qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de temps.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci-dessus mentionnés, depuis 4 heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile; les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, ou leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.

A. LAVENANT,

20 oct—3m. Rue de Chartres, 116.

LANGUE ESPAGNOLE.

ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, professeur d'espagnol, annonce respectueusement aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, que sa méthode d'enseignement embrasse toutes les circonstances requises pour acquérir une parfaite connaissance de la langue espagnole telle qu'elle est parlée, et qu'il donne même en garantie la prononciation purement castillane.

S'adresser No. 14, passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues de la Douane et Canal, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 3 heures du soir jusqu'à 9.

13 dec J. S. DE PALOS.

Langue Anglaise.

ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, auteur d'une Méthode Scientifique et Pratique d'enseigner l'Anglais aux adultes, annonce respectueusement aux personnes qui désirent acquérir une connaissance nécessaire de la langue anglaise, que son mode d'enseignement est tout différent de ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, et qu'il en garantit le succès aux élèves, dès qu'ils parviendront à parler cette langue en toute perfection dans le plus court espace de temps que leurs autre système.

Les messieurs qui voudront suivre des classes de jeunes du soir, pourront s'adresser No. 14, Passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi, et depuis 3 heures du soir jusqu'à 9 heures. J. S. DE PALOS,

20 dec Professeur de Langues Modernes.

GRANDE ECONOMIE DANS LE BOIS

POUR LES HABITANS SUCRIERS.

NELSON FOUCHÉ a l'honneur d'informer ses anciennes pratiques et MM. les Habitans sucriers en général, qu'il possède depuis peu un plan immanquable dans la rapidité de la cuisson du sucre et l'économie du bois. Il est tellement persuadé de la réussite qu'il s'engagerait à faire la quantité de sucre que ses équipages pourraient faire dans 24 heures, et l'économie du bois est si grande que déjà la première roulaison l'habitant gagnera plus que la façon de l'équipage. Ceux de ces Messieurs qui voudraient le faire travailler sont à même aperçu pendant ce qu'il avance en se rendant, cette roulaison même, chez Messrs. les Habitans sucriers où il a monté, et voir travailler leurs équipages. Cet équipage ouvert aux personnes qui veulent à court de bois de se rendre à M. Armand Lanaux, paroisse Plaquemines, chez lequel il a disposé un équipage pour brûler du charbon. M. Lanaux y trouve un grand avantage, il est facile qu'il vous donnera de ses équipages qui courent sur le chemin du [illegible] et il sera [illegible] Cet équipage est fait à sa demande par M. Lanaux.

Les personnes qui se sont déterminées à ne point être imprimées, si elles l'assurent [illegible], les Habitans auront [illegible] dans les [illegible] de celui-ci avec [illegible] [illegible] pour [illegible] des [illegible]

Le prix de [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] NELSON FOUCHÉ.

[illegible]